

EXIGENCES DE SÉCURITÉ

La logistique sur le site de Fribourg



1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Accès aux locaux de l'usine

Magazine / Grand roulements

Heure de déchargement : 7:00 - 9:00;
9:30 - 12:30;
13:00 - 14:00

Enregistrement à la porte avec les informations de commande (point de déchargement et personne de contact). Pour les véhicules qui sont chargés sans préavis ou en dehors des horaires indiqués ci-dessus, une prise en charge ne peut être promise le jour même.

1.2 Badge visiteur

Avant d'entrer dans les locaux de l'usine, tous les visiteurs reçoivent une carte journalière de visiteur aux portes.

1.3 Itinéraires d'approche et de départ

En principe, tous les points de chargement et de déchargement doivent être approchés et quittés par un itinéraire prédéfini. Les itinéraires peuvent être empruntés à partir d'une carte routière de l'usine, qui est affichée au portail. Les itinéraires spécifiés doivent être strictement respectés. Le non-respect des itinéraires spécifiés peut être sanctionné par une interdiction d'accès à l'usine ! Pour les opérations de chargement et de déchargement, l'accès n'est accordé que si le responsable Cerdia sur place l'a confirmé préalablement par téléphone.



2. LES RÈGLES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

2.1 Interdictions générales

- Fumer ou faire un feu, également dans le véhicule.
- Porter ou consommer de l'alcool ou des drogues.
- Photographie.
- Utilisation des téléphones portables dans les zones de production.



3. LE MATÉRIEL À TRANSPORTER

Les équipements énumérés ci-dessous doivent être transportés. Si le matériel est manquant, nous nous réservons le droit de refuser le chargement ou le déchargement ou de facturer au prestataire de services les frais de fourniture du matériel manquant.



3.1 Équipement de protection individuelle

Chaque conducteur doit avoir au moins avec lui un équipement de protection individuelle.



Utilisez-le sans qu'on vous le demande sur le lieu de chargement/déchargement:

- Chaussures de sécurité
- Casque

3.2 Cales

- Les camions doivent être calés deux fois.

3.3 Matériel d'arrimage des charges

- Lors de la collecte des marchandises, il faut prévoir des moyens appropriés pour sécuriser le chargement (Tautliner : 13 courroies).

4. PROCÉDURE DE CHARGEMENT ET DE DÉCHARGEMENT

- Le chargement/déchargement indépendant n'est pas autorisé.
- Le véhicule doit être garé dans les espaces marqués et sécurisé dans les deux sens par des cales de roue.
- Les contrôles de véhicules effectués par Cerdia à l'aide de listes de contrôle doivent être soutenus et contresignés par le conducteur.
- Le conducteur doit rester sur le véhicule pendant toute la durée du chargement/déchargement.
- Après le chargement/déchargement, le véhicule doit immédiatement quitter les lieux conformément aux instructions de l'itinéraire.

PARTICULARITÉS

Ramasser le produit fini Cerdia

Le chargement est effectué selon le schéma de chargement spécifié par Cerdia. Le rechargement ou le chargement de marchandises supplémentaires n'est pas autorisé. Des équipements de fixation supplémentaires ne peuvent être installés qu'après consultation du personnel de chargement.

Livraison de flocons

Des procédures de déchargement spéciales s'appliquent à la livraison des flocons, qui sont exposés aux points de déchargement.

5. LES DÉLAIS D'ATTENTE

- Des places de parking appropriées sont situées dans le Hermann-Mitsch-Straße et à l'Autohof dans la rue Engesserstrasse.
- Le moteur doit être coupé pendant les temps d'attente dans l'enceinte de l'usine.
- La nourriture et les boissons ne sont autorisées que dans le véhicule.
- La cantine peut être utilisée pendant le temps d'attente pour chargement / déchargement, mais pas pendant le chargement/déchargement lui-même. Le conducteur doit le signaler au Responsable Cerdia afin qu'il puisse être joint en cas d'urgence.
- Les sanitaires peuvent être utilisés après consultation du responsable Cerdia.

6. PROBLÈMES ET URGENCES

➤ Accident, incendie, fuite?

Tél. d'urgence interne :

3333

Téléphone d'urgence externe: 0761 / 511 3333

➤ Point de chargement / déchargement non trouvé ?

Garez le véhicule en toute sécurité.

Informez la sécurité des centrales.

Tél. interne: 3544 Tél. externe: 0761 / 511 3544

➤ Défaut technique du véhicule ?

Garez le véhicule en toute sécurité.

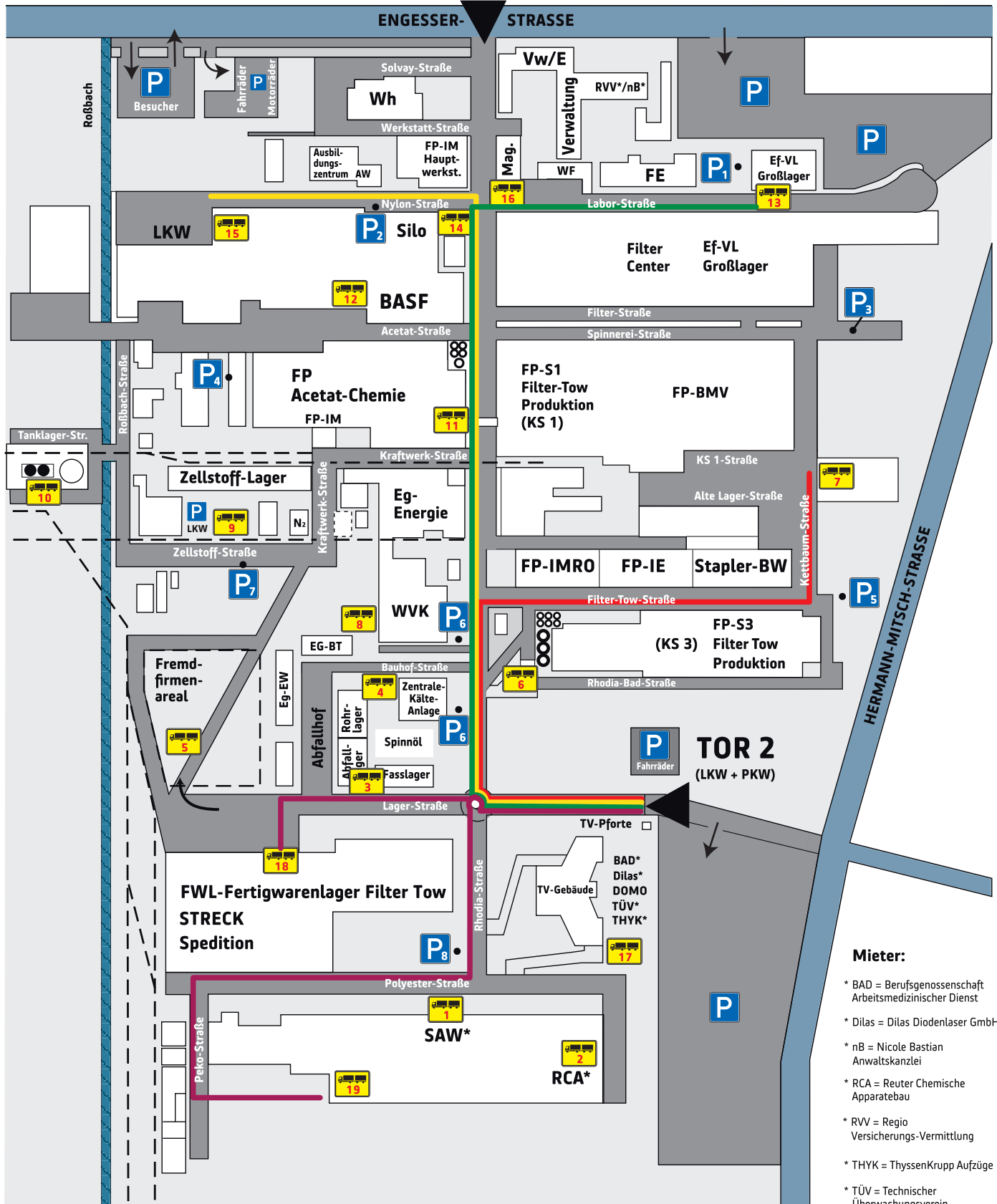
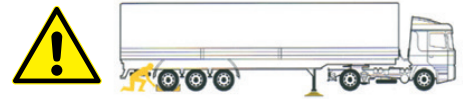
Informez la sécurité des centrales.

Tél. interne: 3544 Tél. externe: 0761 / 511 3544



Straßenplan Standort Freiburg

TOR 1



- Mieter:**
- * BAD = Berufsgenossenschaft Arbeitsmedizinischer Dienst
 - * Dilas = Dilas Diodenlaser GmbH
 - * nB = Nicole Bastian Anwaltskanzlei
 - * RCA = Reuter Chemische Apparatebau
 - * RVV = Regio Versicherungs-Vermittlung
 - * THYK = ThyssenKrupp Aufzüge
 - * TÜV = Technischer Überwachungsverein